

OK/DECCM

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès

CABINET DU PREMIER
MINISTRE

DECRET N° 2022-295/PRN/PM

du 07 avril 2022

portant nomination du secrétaire
exécutif de l'initiative pour la
transparence des industries extractives
(ITIE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n° 2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Vu la loi n° 2011-21 du 08 août 2011, déterminant la classification des emplois supérieurs de l'Etat et fixant les conditions de nomination de leurs titulaires, modifiée par la loi n° 2012-023 du 17 avril 2012 ;
- Vu le décret n° 2021-235/PRN du 03 avril 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-238/PRN du 07 avril 2021, portant nomination des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2021-319/PM du 11 mai 2021, précisant les attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2021-344/PRN/PM du 27 mai 2021, portant organisation et attributions des services du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2022-010/PRN du 05 janvier 2022, portant réorganisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués ;
- Vu le décret 2022-011/PM du 05 janvier 2022, précisant les attributions de certains membres du Gouvernement ;
- Sur proposition du Directeur de Cabinet du Premier Ministre ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur Aksar Abdelkarim, ingénieur géologue, est nommé secrétaire exécutif de l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE).

Article 2 : L'intéressé bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par les textes en vigueur.

Article 3 : Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4 : Le Directeur de Cabinet du Premier Ministre est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 07 avril 2022

Signé : Le Président de la République
MOHAMED BAZOUM

Le Premier Ministre
OUHOUMODOU MAHAMADOU

Pour ampliation :
Le Secrétaire Général
du Gouvernement



ABDOU DANGALADIMA